

Se lancer sereinement *comme indépendant*

Liantis informe, aide et accompagne
les travailleurs indépendants



Vous avez une idée géniale ? Mais aussi beaucoup de questions !

1. En quoi Liantis peut-il m'aider ?
2. Comment préparer mon lancement ?
3. Puis-je devenir indépendant librement ?
4. Quel type d'indépendant vais-je devenir ?
5. Dois-je opter pour une entreprise individuelle ou une société ?
6. Je démarre mon activité à titre principal ou à titre complémentaire ?
7. Combien de cotisations sociales vais-je payer ?
8. Que reçois-je en échange du paiement de mes cotisations sociales ?
9. De quoi Liantis peut-il se charger ?
10. Comment me lancer comme indépendant ?

Je veux lancer mon activité



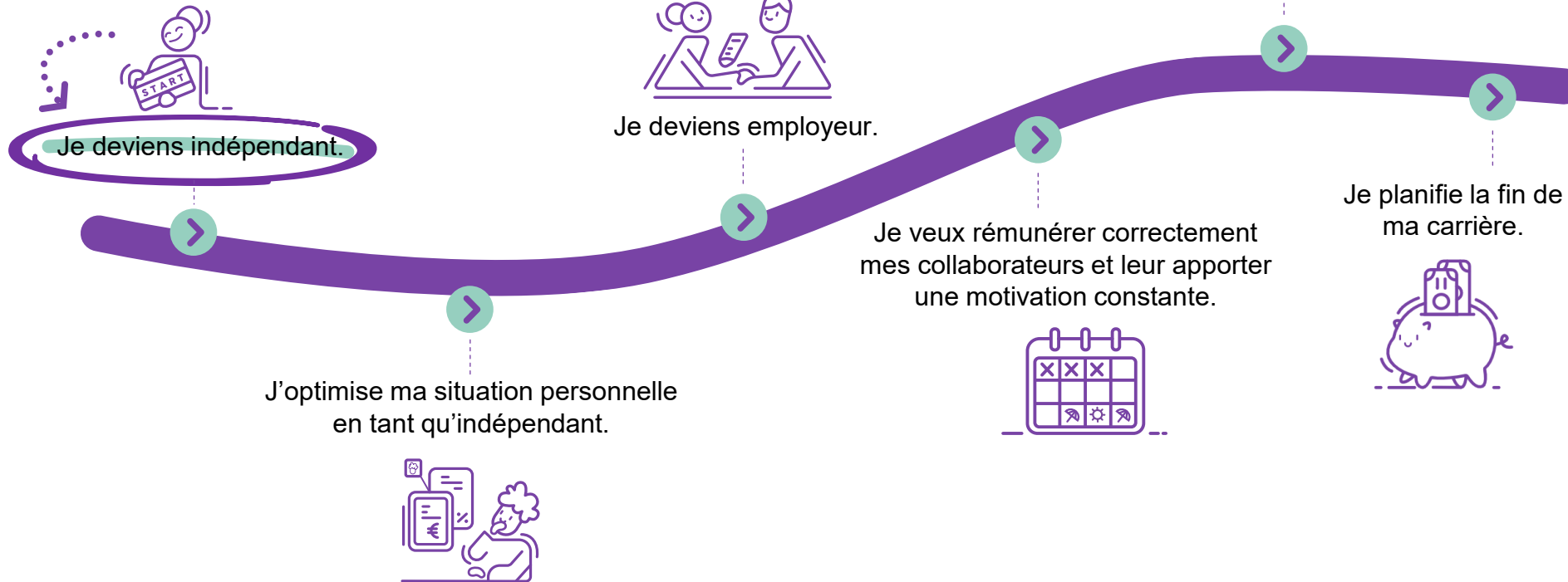
1.

En quoi Liantis
peut-il m'aider ?

À propos de nous / Une solution appropriée au bon moment

Proactif

Soutien à tous les moments clés



**28.500
starters
via Liantis
par an**

Vous n'êtes pas seul à vous lancer dans l'entrepreneuriat !

Découvrez la famille Liantis

Démarrer votre activité l'esprit tranquille

- Liantis guichet d'entreprises
- Liantis caisse d'assurances sociales



Vous n'êtes pas seul à vous lancer dans l'entrepreneuriat !

Découvrez la famille Liantis

Développez votre activité l'esprit tranquille

- Liantis consult
- Liantis secrétariat social
- Liantis prévention et bien-être
- Liantis assurance



Je veux lancer mon activité



2.

Comment préparer
mon lancement ?



Une bonne préparation est indispensable

- **Feuille de route personnalisée**
Plan starter | Liantis
- **Testez votre concept d'entreprise avec le Business Model Canvas**
Testez votre concept d'entreprise avec le Business Model Canvas
- **Liantis blog pour starters**
Devenir indépendant
- **Comment trouver un bon expert-comptable ?**
Choisir son expert-comptable

Une bonne préparation est indispensable

Aides fédérales

- Tremplin-indépendant pour chômeurs
plus d'infos sur le site onem.be

Sous certaines conditions, vous pouvez combiner
une allocation avec une nouvelle activité
en tant qu'indépendant

- **Coaching individuel pour entrepreneurs**
(orientation de carrière) chez Liantis





3.

Puis-je devenir
indépendant librement ?

Conditions de lancement

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être un ressortissant de l'EEE ou la Suisse ou disposer d'une carte professionnelle
- Jouir des droits civiques
(et ne pas faire l'objet d'une interdiction professionnelle)

Preuve des connaissances de gestion de base et des compétences professionnelles

Domicile
ou siège

Région flamande

Supprimée, donc aucune preuve requise.

**Région de Bruxelles-Capitale
et Région wallonne**

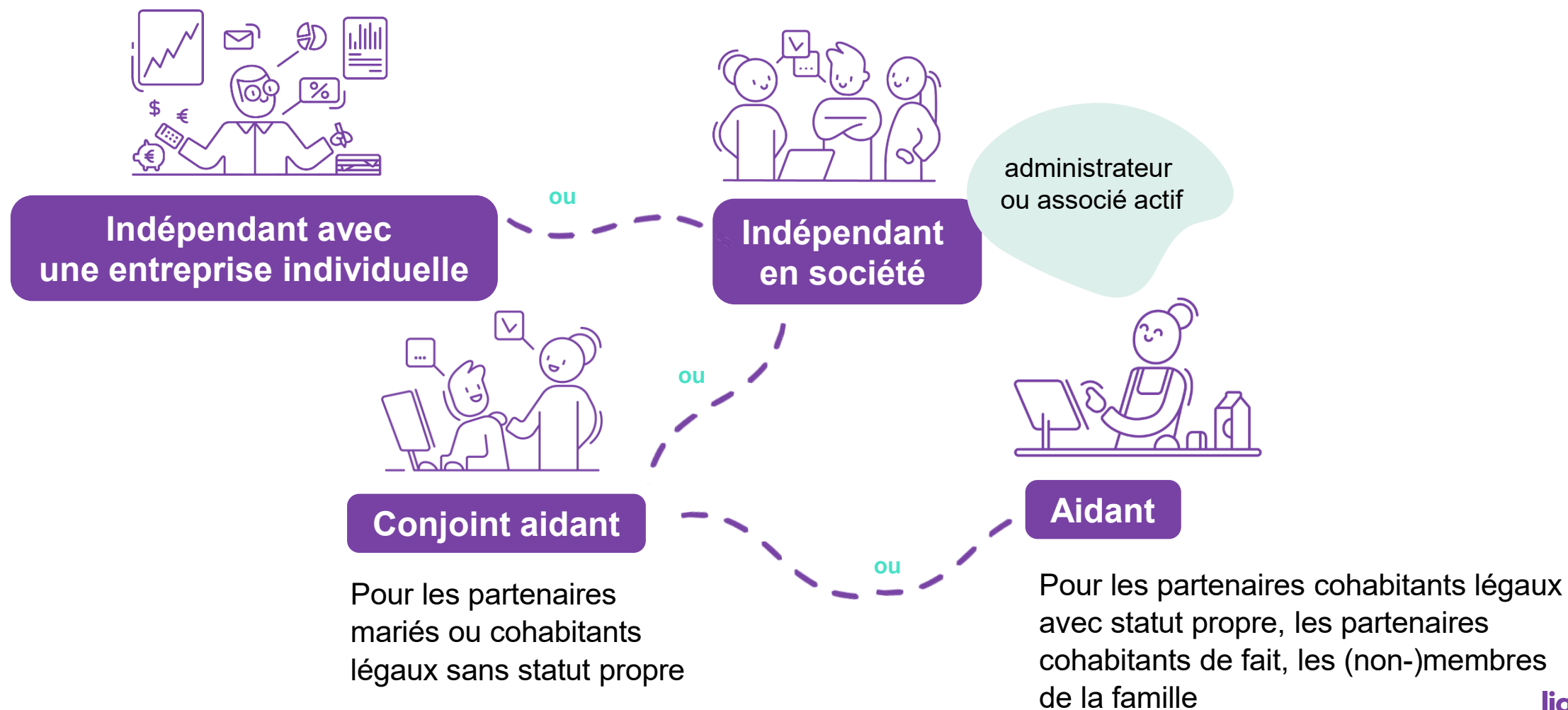
Les compétences professionnelles
doivent être prouvées.

Les connaissances de gestion de base
ont été supprimées.



4. Quel type d'indépendant vais-je devenir ?

Qui est travailleur indépendant ?





5.

Dois-je opter pour
une entreprise individuelle
ou une société ?

Entreprise individuelle

Avantages



Obligations administratives et comptables limitées



Autonomie complète et droit de décision total



Tous les bénéfices vous appartiennent

Inconvénients

Responsabilité illimitée



Succession plus compliquée



Impôt des personnes physiques plus élevé



Société

Avantages



Personnalité juridique
(propres droits et
obligations de la PM)



Dans certains cas :
responsabilité limitée



Avantages fiscaux



Possibilité de transfert ou
succession de l'entreprise

Inconvénients

Procédure de démarrage
plus complexe



Plus d'obligations juridiques
et administratives



Les bénéfices se trouvent
dans la société



Formes de sociétés

Quelles sont les formes de base que vous pouvez choisir ?

Responsabilité limitée (via le notaire)

- 1 La société à responsabilité limitée (SRL)
- 2 La société anonyme (SA)
- 3 La société coopérative (SC)

Responsabilité illimitée (sous signature privée)

- 4 La société simple
- 5 La société en nom collectif (SNC)
- 6 La société en commandite (SComm)



Conseil

Vous optez pour une SNC ou SComm ?

Le guichet d'entreprises de Liantis vous aide à établir l'acte constitutif.

Formes de sociétés

Création de ma société, quelles démarches dois-je entreprendre ?

- 1) Généralement, **élaboration d'un plan financier**
- 2) **Rédaction de l'acte de constitution par le notaire ou Liantis** :
établissement des statuts (règles du jeu) de la société
- 3) **Dépôt de l'acte de constitution** auprès du tribunal de l'entreprise
et publication au Moniteur belge
- 4) Réception du **numéro d'entreprise**
- 5) Obligations administratives : **inscription de la société à la BCE**
et **activation de la TVA**, éventuellement via Liantis



6.

Je démarre mon activité
à titre principal ou
à titre complémentaire ?

Se lancer à titre principal ou à titre complémentaire ?

Quelle est la différence ?

- Tout indépendant doit s'affilier à une caisse d'assurances sociales
- La différence entre l'activité à titre principal et l'activité à titre complémentaire est déterminée par la réponse à la question suivante :
Avez-vous droit à la sécurité sociale via un autre statut, par exemple en tant que salarié ?

→ Ce n'est pas un choix libre de devenir indépendant à titre complémentaire

Puis-je commencer mon activité à titre complémentaire ?

Qui peut se lancer à titre complémentaire ?

- Occupation à au moins **50 %** en tant que **salarié ou fonctionnaire**
- Occupation à **60 %** pour les **enseignants statutaires**
- Occupation à **50 %** pour les **enseignants contractuels**
- **Bénéficiaire d'une allocation**, moyennant autorisation (p. ex. tremplin – chômage)

Étudiant-indépendants et indépendants pensionnés



Étudiant-indépendant

- Avoir entre 18 et 25 ans
- 27 crédits ou 17 heures de cours
- Très avantageux en ce qui concerne les cotisations sociales
- Gardez un œil sur vos revenus

Étudiant-indépendant : lancez-vous à votre compte pendant vos études | Liantis

Indépendants pensionnés

- À l'âge de la retraite anticipée, revenu limité
- À partir de l'âge légal de la retraite, revenu illimité

Pension et activité d'indépendant | Liantis



Se lancer à titre principal ?

Liantis règle votre sécurité sociale

En tant qu'indépendant, vous vous constituez une sécurité sociale par le biais de vos cotisations sociales.

Exception en cas de revenus limités :

- Personnes mariées
condition : le conjoint à un statut social à part entière
- Veuf ou veuve
- Enseignant statutaire, avec des prestations entre 50 et 60 %
- Personnes reconnues handicapées ayant une capacité de gain réduite d'au moins 66 %

Article 37 : Assimilation au statut d'indépendant à titre complémentaire

Attention - aucune couverture sociale propre



7

■ Combien de cotisations sociales vais-je payer ?

Le calcul des cotisations sociales

Vous payez des cotisations sociales sur les revenus de l'année en cours



Conseil

Possibilité d'augmenter ou de réduire les cotisations provisoires



Cotisations provisoires

Trois premières années

Cotisations provisoires basées sur le minimum légal, ou adaptées à votre situation personnelle

→ après deux ans, révision sur la base du revenu réel

À partir de la quatrième année

Des cotisations provisoires sur la base du revenu perçu trois ans auparavant,

→ après deux ans, révision sur la base du revenu réel

Cotisations sociales indépendants à titre principal et primo starters



Jim démarre un food truck le 01/05/2026 en **activité principale**

Cotisations dues à partir du deuxième trimestre – 2026

925,59 euros/trimestre (calculé sur un revenu net de 17 374,08 euros/an)

Après deux ans, lorsque le revenu de 2026 sera connu, révision sur la base du revenu communiqué par le fisc

→ **possibilité de réduction (primo starter) ou d'augmentation des cotisations si vous pensez que vous gagnerez moins ou plus**

Tout régler rapidement et facilement grâce à My Liantis !



Cotisations sociales indépendants à titre complémentaire

Jim démarre un food truck le 01/05/2026 en **activité complémentaire**

Cotisations dues à partir du deuxième trimestre – 2026

102,40 euros/trimestre (calculé sur un revenu net de 1 922,16 euros/an)

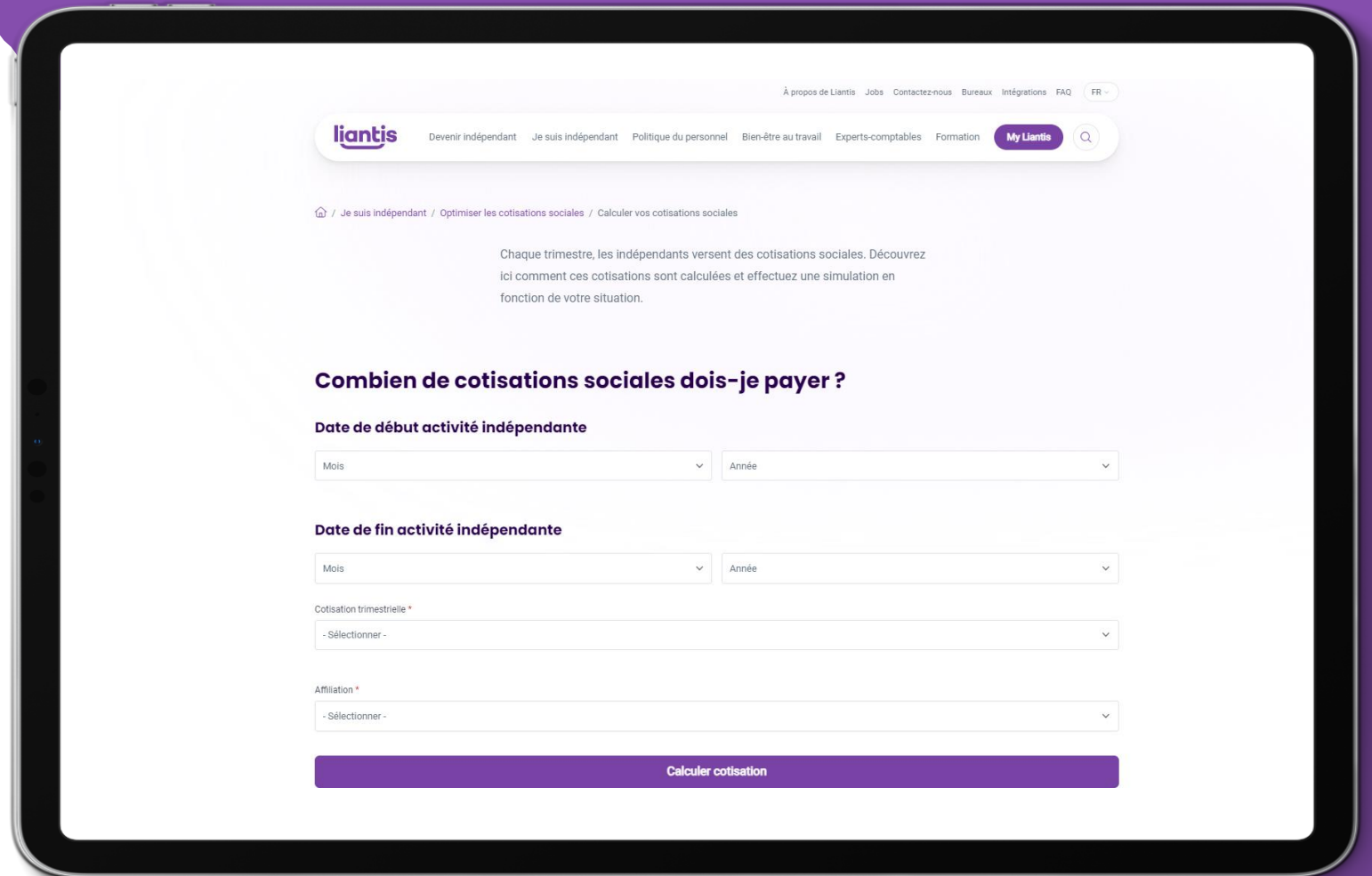
Après deux ans, lorsque le revenu de 2026 sera connu,
révision sur la base du revenu communiqué par le fisc

→ **la possibilité de demander une réduction ou une augmentation
des cotisations si vous vous attendez à gagner moins/plus**

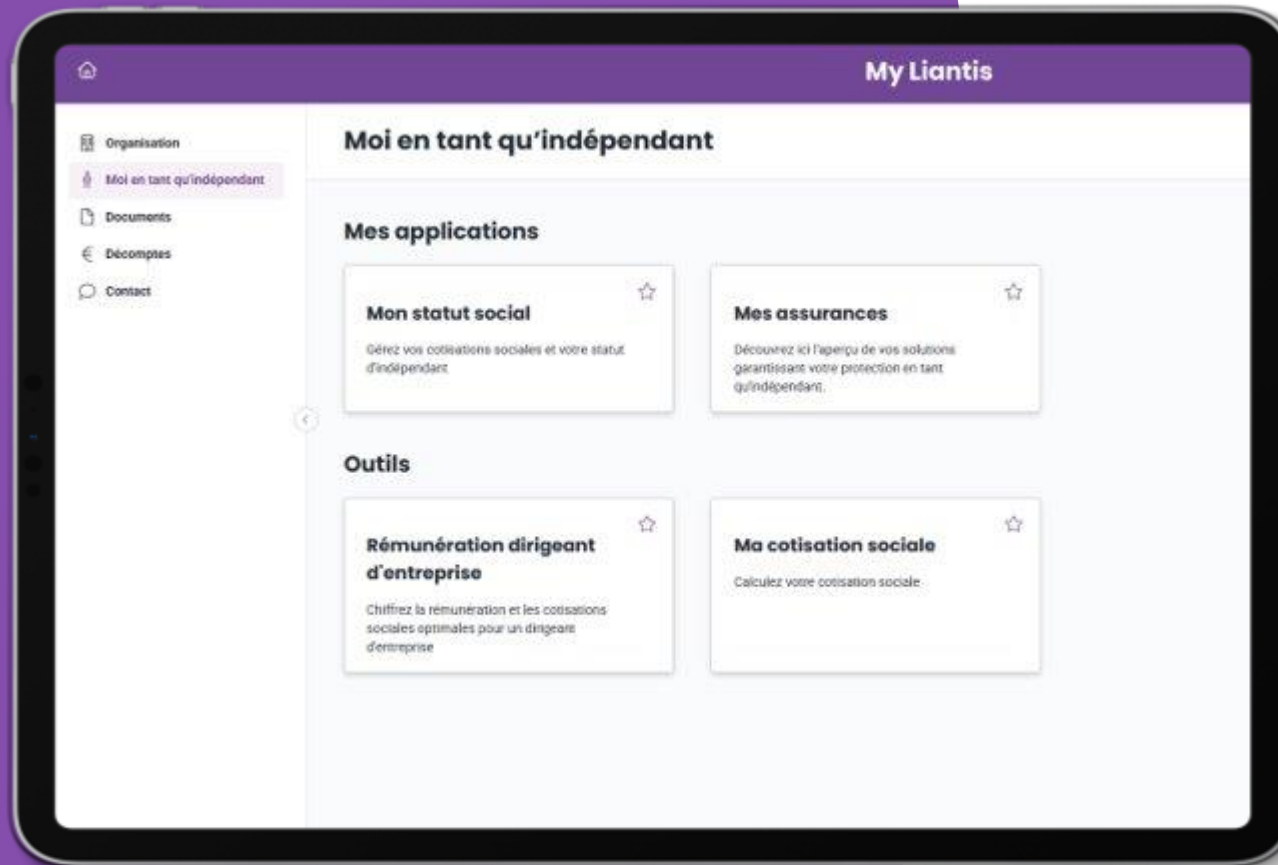
Tout régler rapidement et facilement grâce à My Liantis !



Combien de cotisations sociales dois-je payer ?



The screenshot displays the Liantis website's calculator for social contributions. The page is titled 'Combien de cotisations sociales dois-je payer ?' and includes a navigation bar with links such as 'Devenir indépendant', 'Je suis indépendant', 'Politique du personnel', 'Bien-être au travail', 'Experts-comptables', 'Formation', and 'My Liantis'. The main content area explains that independent workers pay social contributions quarterly and provides a simulation tool. The form includes dropdown menus for 'Date de début activité indépendante' (Month and Year), 'Date de fin activité indépendante' (Month and Year), 'Cotisation trimestrielle *' (with a '- Sélectionner -' option), and 'Affiliation *' (also with a '- Sélectionner -' option). A purple button labeled 'Calculer cotisation' is positioned at the bottom of the form.



Une plateforme numérique unique : My Liantis

- Actualités, conseils et outils
- Sur mesure
- Toutes les applications réunies
- 24 h/24, 7 j/7
- Collaboration efficace



8.

Que reçois-je en échange
du paiement de mes
cotisations sociales ?

Je suis indépendant

Incapacité de travail

Indemnité forfaitaire à partir du premier jour après au moins huit jours de maladie.

Droit passerelle

Lorsque vous êtes contraint de cesser temporairement ou définitivement vos activités.

Assurance maladie

Intervention dans les frais médicaux.



Conseil

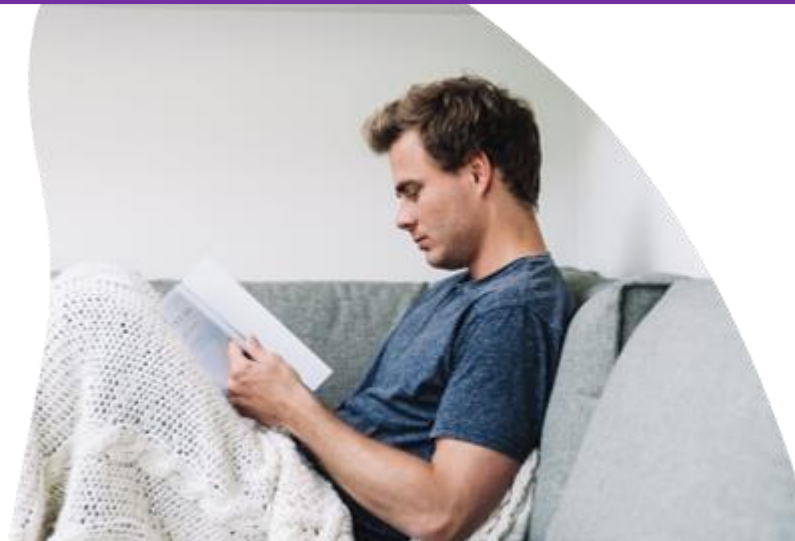
Vous pouvez la compléter avec une assurance revenu garanti et/ou une PLCI sociale.

liantis.be/fr/liantis-caisse-dassurances-sociales



Conseil

Vous pouvez la compléter avec une assurance hospitalisation.



Je suis indépendant

Système des aidants proches

En cas d'interruption des activités professionnelles en vue de s'occuper d'un membre du ménage ou de la famille gravement malade ou en soins palliatifs, ou d'un enfant handicapé.

Congé de deuil

Dix jours de compensation financière en cas d'interruption des activités professionnelles à la suite du décès d'un enfant ou du partenaire.



Conseil

Si vous êtes aidant proche pendant au moins trois mois consécutifs, vous êtes exonéré de cotisations sociales.



liantis.be/fr/liantis-caisse-dassurances-sociales

Je suis indépendant

Constitution de pension

Constituez-vous votre pension légale par le paiement de cotisations sociales.



Conseil

Complétez votre pension légale de différentes manières :

- PLCI sociale
- EIP
- CPTI
- Plan de prévoyance INAMI
- Toppension – Épargne-Pension



liantis.be/fr/liantis-assurance

Je suis indépendant



liantis.be/fr/liantis-caisse-dassurances-sociales



Conseil

Avec la PLCI sociale, vous recevez un cadeau de naissance supplémentaire.

liantis

Allocations familiales

- Prime à la naissance
- Montant de base mensuel
- Suppléments / prime scolaire

Allocation de maternité

- Intervention financière pour le repos de maternité
- Demande par l'intermédiaire de la mutuelle.

Conseil



Pour en bénéficier vous pouvez vous adresser à la caisse d'allocations familiales KidsLife.

Aide à la maternité

- Droit à 105 titres-services
- Dispense de cotisations sociales pendant deux trimestres après l'accouchement



Conseil

Liantis vérifie lui-même si vous répondez aux conditions, et vous recevez automatiquement toutes les informations.

Je suis indépendant

Congé de paternité ou congé de naissance

En tant que père ou coparent :
droit à des jours de congé avec intervention financière



Conseil

Également applicable pour
les conjoints aidants affiliés
au maxi-statut.

Congé d'adoption ou congé parental d'accueil

En cas d'adoption d'un enfant mineur ou
en cas d'accueil de longue durée d'un enfant placé



Conseil

Demandez cette intervention
financière auprès de votre
mutuelle.

liantis.be/fr/affiliation-caisse-dassurances-sociales

Je suis indépendant

Responsabilité des administrateurs

Fait en sorte que vous ne deviez pas assumer personnellement une réclamation en dommages et intérêts introduite à l'encontre de votre entreprise ou association.

Responsabilité civile

Couvre tous les dommages corporels, matériels et immatériels survenus pendant ou en raison de vos activités professionnelles.

Responsabilité professionnelle

Indemnise les dommages involontaires résultant d'une faute contractuelle ou professionnelle.



Conseil

Veillez à ce que votre assurance existante soit adaptée à la législation actuelle sur les sociétés.



Conseil

Cette assurance est obligatoire pour certaines professions. Contrôlez donc attentivement si c'est le cas pour vous.

liantis.be/fr/je-suis-independant/assurances



Je veux lancer mon activité



9.

De quoi Liantis peut-il se charger ?

Nous réglons ensemble

vos formalités

- **Autorisations préalables** (carte professionnelle, AFSCA, licence transport...)
- **Inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE)**
- Activation de la **qualité d'assujetti à la TVA**
- **Autres autorisations ou enregistrement pour certaines activités** (Unisono, tabac et alcool...)
- **Affiliation à une caisse d'assurances sociales**
- **Assurances complémentaires** (PLCI, revenu garanti...)
- **Formalités supplémentaires pour les sociétés**
- **Accompagnement et plan de croissance à l'avenir**

E-facturation

De quoi s'agit-il ?

Depuis le **1^{er} janvier 2026** toutes les entreprises belges assujetties à la TVA doivent utiliser des factures électroniques pour leurs échanges entre elles.

Modalités

Il s'agit des factures émises entre entreprises (B2B). Cela se fait par l'utilisation d'un logiciel de facturation.

Exception

Les entrepreneurs exonérés en vertu de l'article 44 du Code de la TVA.

Facturer en reverser la TVA



Conseil

Vous ne savez pas si vous êtes assujetti ou non à la TVA ?

Contactez-nous, nous nous ferons un plaisir d'examiner votre situation.

blog.liantis.be/fr/devenir-independent/independants-assujettis-tva

- Déclarations mensuelles
- Déclarations trimestrielles
- Régime de la franchise
(petites entreprises et certaines professions libérales ou sociales)
- Chiffre d'affaires estimé



10.

■ Comment me lancer
comme indépendant ?

Entreprise individuelle

Que faut-il pour pouvoir procéder à une inscription ?

- Coordonnées personnelles et adresse - Carte ID/carte de séjour pour non européens
- Preuve de compétences pour certaines activités à Bruxelles et Wallonie
- Date du lancement de l'activité
- Numéro de compte bancaire
- Activités
- Dénomination commerciale
- Régime TVA et estimation du chiffre d'affaires
- Autorisations
- Affiliation à titre principal ou à titre complémentaire
- Assurances complémentaires

Que faut-il pour pouvoir procéder à une inscription ?

- Coordonnées personnelles - Carte ID/carte de séjour pour non européens
- Preuve de compétences pour certaines activités à Bruxelles et Wallonie
- Établissement de l'acte par Liantis ou par le notaire en fonction de la forme de la société
- Dépôt auprès du tribunal de l'entreprise et publication au Moniteur belge
- Numéro de compte bancaire
- Activités
- Régime TVA et estimation du chiffre d'affaires
- Autorisations
- Affiliation des administrateurs et de la société à une CAS
- Affiliation à un secrétariat social pour le calcul salarial des administrateurs
- Assurances complémentaires

Tarifs 2026

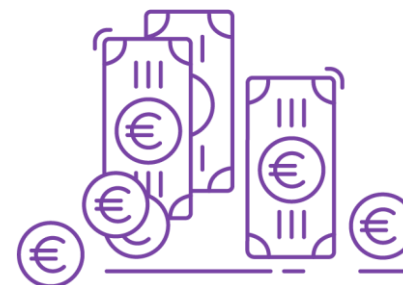
Frais administratifs uniques

Inscription

- | | |
|-----------------|------------------------------|
| • BCE | 111,50 euros |
| • TVA | 83,49 euros (TVAC) |
| • Autorisations | <u>Voir liste des tarifs</u> |

Demande

- | | |
|---------------|--------------------|
| • Numéro EORI | 53,24 euros (TVAC) |
| • AFSCA | 83,49 euros (TVAC) |



Frais annuels

Cotisations trimestrielles
Taxe provinciale
Associations professionnelles (VLAM, AFSCA...)

Communication sur mesure



www.liantis.be/fr



My Liantis



Newsletters



Lettres et e-mails
personnalisés



Réseaux sociaux



Webinaires



Sessions d'information
(numériques)



Formations



Prêt à vous lancer ?

Affiliez-vous dès aujourd'hui via
le **guichet d'entreprises en ligne** !

liantis.be/fr/guichet-dentreprises

Vous avez des questions concernant votre démarrage ou vous souhaitez des conseils de nos experts ?

Contactez le guichet d'entreprises Liantis
le plus proche pour un **rendez-vous au bureau**

liantis.be/fr/bureaux

Posez toutes vos questions lors d'un entretien vidéo

liantis.be/fr/rendez-vous-video

Vous lancer sereinement comme indépendant ?



Sur **liantis.be/demarrer**, vous trouverez des conseils, des astuces et les réponses à vos questions de starter.



Tout ce que vous devez savoir pour lancer votre propre activité avec succès !

liantis